

Rapport annuel

2011-2012



FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS
DE CADRES MUNICIPAUX DU QUÉBEC



Table des matières

MOT DU PRÉSIDENT	3
CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	5
MISSION, VISION ET VALEURS	7
PLAN STRATÉGIQUE.....	8
RAPPORT D'ACTIVITÉS.....	9
PROGRAMME RECONNAISSANCE.....	9
PROGRAMME RECRUTEMENT.....	11
PROGRAMME SERVICES AUX MEMBRES.....	13
PROGRAMME FINANCEMENT.....	15
PROGRAMME GOUVERNANCE.....	17
PROGRAMME COMMUNICATION.....	19
RAPPORT DU PROCUREUR.....	20
RÉPARTITION DES DÉPENSES.....	26
TABLE DE CONCERTATION	27
LISTE DES ASSOCIATIONS MEMBRES.....	30
PARTENAIRES.....	32



Mot du président

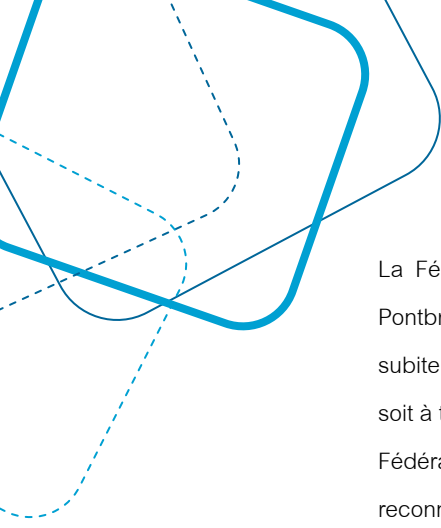
Chers collègues,

Le conseil d'administration de la Fédération des associations de cadres municipaux du Québec (FACMQ) est bien heureux de vous présenter le rapport annuel de ses activités. Ce rapport annuel est un outil essentiel afin d'informer nos membres des activités et réalisations accomplies par les membres de votre conseil d'administration.

La mission de la Fédération est de regrouper, soutenir et représenter les associations de cadres municipaux sous tous leurs aspects et cela, afin de contribuer à leur mieux-être et leur développement. Notre défi en tant que Fédération est de rassembler le plus grand nombre d'associations au Québec et nous vous assurons que le conseil d'administration y met tous les efforts nécessaires. Au cours de la dernière année, nous sommes fiers d'avoir accueilli deux nouvelles associations, soit les villes de La Tuque et de Chambly, à qui nous souhaitons la bienvenue.

La Fédération travaille toujours à jouer un rôle influent auprès des instances gouvernementales. Nous avons d'ailleurs présenté un mémoire dans le cadre du Livre blanc sur l'avenir des municipalités à l'UMQ. De plus, nous poursuivons nos démarches face au projet de reconnaissance. Nous sommes persuadés d'en arriver à des résultats qui pourraient bénéficier à l'ensemble des cadres municipaux du Québec.

Nous aimerions vous inviter à parcourir notre site Web et à nous transmettre vos commentaires. Nous souhaiterions également profiter de l'occasion pour vous rappeler de prendre le temps de visiter la rubrique « pour membres seulement » qui vous donne accès à plus de cinquante protocoles de conditions de travail de cadres municipaux de diverses régions à travers le Québec. Si vous désirez avoir accès à cette section de notre site Web, le président de chacune des associations membres doit communiquer avec notre secrétariat afin d'obtenir son mot de passe personnalisé.



La Fédération a été bien attristée de perdre un des siens au courant de l'année. Monsieur Yves Pontbriand, secrétaire de la Fédération des associations de cadres municipaux du Québec, est décédé subitement en février dernier. Monsieur Pontbriand a œuvré au sein de la Fédération pendant 14 ans, soit à titre de Président fondateur jusqu'en 2003, et par la suite, à titre de secrétaire de la Fédération. La Fédération a beaucoup évolué grâce à son passage avec nous et nous lui en serons toujours bien reconnaissants.

Je tiens à remercier les membres du conseil d'administration ainsi que le secrétariat qui font de la Fédération ce qu'elle est aujourd'hui. Votre travail d'équipe aide à la croissance de notre organisation et fait en sorte que l'ensemble des cadres municipaux du Québec en bénéficie grandement. Nous remercions également tous nos membres pour leur fidélité : grâce à vous, votre Fédération devient un acteur incontournable auprès des instances gouvernementales.

Recevez, chers collègues, mes salutations distinguées.

Michel Hurteau

Président

Conseil d'administration



Michel Hurteau, président

RÉGION 16 (MONTÉRÉGIE)

Poste vacant, vice-président

RÉGION 4 (MAURICIE)
RÉGION 5 (ESTRIE)
RÉGION 17 (CENTRE-DU-QUÉBEC)



Mélanie Côté, secrétaire

RÉGION 6 (MONTRÉAL)

Robert Comtois, trésorier

RÉGION 13 (LAVAL)
RÉGION 14 (LANAUDIÈRE)



Denis LeChasseur, directeur de région

RÉGION 7 (OUTAOUAIS)
RÉGION 8 (ABITIBI-TÉMISCAMINQUE)
RÉGION 15 (LAURENTIDES)

Michel Laliberté, directeur de région

RÉGION 2 (SAGUENAY-LAC-ST-JEAN)
RÉGION 3 (CAPITALE-NATIONALE)
RÉGION 9 (CÔTE-NORD)
RÉGION 10 (NORD-DU-QUÉBEC)



Lawrence Sirois, directeur de région

RÉGION 1 (BAS-SAINT-LAURENT)
RÉGION 11 (GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE)
RÉGION 12 (CHAUDIÈRE-APPALACHES)

Lise Mérette, secrétariat





Conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration se sont rencontrés à plusieurs reprises au cours de la dernière année afin de voir au bon fonctionnement de la FACMQ.

Voici la liste des rencontres du conseil d'administration. Considérant que les membres proviennent de différentes régions du Québec, les rencontres se sont tenues principalement à Trois-Rivières.

DATES DE RENCONTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 15 septembre 2011
- 12 octobre 2011
- 21 octobre 2011
- 22 octobre 2011 (AGA)
- 19 janvier 2012
- 26 avril 2012
- 31 mai 2012
- 7 juin 2012

En plus des rencontres des membres du conseil d'administration, plusieurs sous-comités ont été mis sur pied et se sont rencontrés lorsque nécessaire afin de travailler sur divers projets incluant les communications, le budget et les politiques administratives.



Mission, vision et valeurs

SA MISSION

La Fédération des associations de cadres municipaux du Québec a pour mission de regrouper, soutenir et représenter les associations de cadres municipaux sous tous ses aspects afin de contribuer à leur développement.

SA VISION

Sa vision à long terme est d'être un intervenant influent et un acteur incontournable auprès de ses membres et des instances gouvernementales.

SES VALEURS

Les valeurs qui guident les administrateurs de la FACMQ dans leurs prises de décisions sont :

→ *La solidarité...*

Parce que la solidarité fait en sorte que chacun se sente responsable des décisions prises collectivement.

→ *L'impartialité...*

Parce que l'impartialité signifie un état de neutralité et une droiture dans le respect des règles applicables.

→ *L'intégrité...*

Parce que l'intégrité favorise la clarté dans les décisions et fait en sorte qu'une culture de haute moralité se développe dans toute l'organisation.

→ *La loyauté...*

Parce que la loyauté c'est être fidèle aux engagements pris.

→ *Le respect...*

Parce que le respect c'est traiter les autres avec égard et considération.



Plan stratégique

À la lumière de l'analyse du contexte et de la clarification de ses orientations stratégiques, la FACMQ a retenu six priorités qui ont mobilisé les administrateurs et le personnel pour une période de quatre ans (2009-2012). Un plan d'action pour les années à venir sera déterminé par les membres du conseil d'administration de la FACMQ.

La FACMQ se donne ainsi des outils pour façonner son avenir, celui des associations membres et conséquemment, celui de l'ensemble des associations de cadres municipaux au Québec.

Les six priorités stratégiques sont :

- Obtenir une reconnaissance législative
- Développer le nombre de membres
- Optimiser les services aux associations membres
- Obtenir un financement adéquat
- Analyser la structure de la Fédération
- Adopter un plan de communication



Rapport d'activités 2011-2012

Nous vous présentons ici en détail les six priorités établies selon notre plan stratégique 2009-2012.

1^{re} priorité : OBTENIR UNE RECONNAISSANCE LÉGISLATIVE

Programme : RECONNAISSANCE

Responsable : Michel Hurteau

But : Obtenir un régime de relations de travail spécifique aux cadres municipaux.

Objectif : Se doter d'un mécanisme de reconnaissance des associations-cadres et de leurs membres.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs activités ont été ciblées :

- Poursuivre la démarche visant la reconnaissance déjà entreprise : UMQ, ADGMQ, FQM, ADMQ, ADGMRCQ, MAMROT.
- Maintenir et entretenir les échanges de façon constante avec les associations membres et non membres.
- Informer les associations des développements significatifs.

Réalisations 2011-2012

- Poursuite de la démarche de reconnaissance. Rencontres avec les représentants du secteur municipal :
 - 18 JANVIER 2012
Rencontre avec M. Jasmin Savard de l'UMQ.
 - 22 MARS 2012
Présentation du nouveau règlement : « Loi amendant la loi sur les cités et villes, L.R.Q. ch. C-19 ».



- 28 MARS 2012
Dépôt à l'UMQ du « Mémoire à l'union des municipalités du Québec dans le cadre du Livre blanc sur l'avenir des municipalités : l'attraction et la rétention des cadres municipaux ».
- 28 SEPTEMBRE 2012
Rencontre organisée par l'UMQ avec les organisations socio-économiques sur le Livre blanc municipal.
- 23 NOVEMBRE 2012
Invitation de M. Éric Forest, président de l'Union des municipalités du Québec et maire de Rimouski, au lancement officiel du Livre blanc municipal « L'avenir a un lieu » lors d'un déjeuner-conférence.

Priorités 2012-2013

- Poursuivre la démarche de reconnaissance.
- Identifier et documenter des situations qui pourraient conduire à des actions utiles.



2^e priorité : DÉVELOPPER L'EFFECTIF

Programme : RECRUTEMENT

Responsable : Lawrence Sirois

But : Être l'instance la plus représentative possible et devenir la référence naturelle pour les associations de cadres municipaux.


Objectifs : Recruter les associations non-membres et favoriser la création de nouvelles associations.

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs activités ont été ciblées :

- Répondre aux demandes et aux questionnements des associations.
- Identifier et approcher les villes jouant le rôle de leader dans leur région (villes-centres).
- Tenir des rencontres mobilisatrices avec les associations non-membres afin de les solliciter à devenir membres.
- Établir et entretenir des relations visant l'intégration de nouvelles associations.
- Dresser un diagnostic de la situation qui prévaut quant au potentiel de rencontrer les associations professionnelles (APOM, AQLM, COMAQ, etc.).
- Diffuser le Guide d'intégration à la FACMQ.
- Accompagner les cadres pour la création de leur association.

Réalisations 2011-2012

- Prise de contact avec les différentes associations et les cadres des villes.
 - *En organisant des rencontres d'information et en multipliant les contacts, faire connaître la FACMQ et les services offerts auprès de plus de vingt villes et associations de cadres.*
- Mise en place du Guide d'intégration.
 - *Le guide a subi certains ajustements et a été adopté par le conseil d'administration de la FACMQ.*
- Accompagnement et support des cadres dans le processus de création de leur association.

- 
- *Trois regroupements de cadres ont profité des services offerts par la FACMQ et des ressources spécialisées.*

→ Guider les associations de cadres dans la démarche d'adhésion à la FACMQ.

- *Deux associations ont adhéré à la Fédération au cours de l'année.*

Priorités 2012-2013

→ Tenir des rencontres avec les groupes de cadres ayant demandé des informations.

→ Accompagner et conseiller les cadres dans le processus de création de leur association.

→ Identifier les villes jouant le rôle de leader au plan régional (villes-centres).

→ Diffuser le Guide d'intégration pour les groupes de cadres et les associations.

→ Établir des liens avec certaines associations professionnelles : APOM, AQLM, etc.

→ Inventorier et établir des contacts avec de nouveaux partenaires : MRC, OHM.



3^e priorité : OPTIMISER LES SERVICES AUX ASSOCIATIONS MEMBRES

Programme : SERVICE AUX MEMBRES

Responsable : Denis LeChasseur

But : Fidéliser les associations membres.

Objectif : Maintenir les services actuels et mettre en place des services adaptés qui répondent à leurs besoins actuels et futurs.

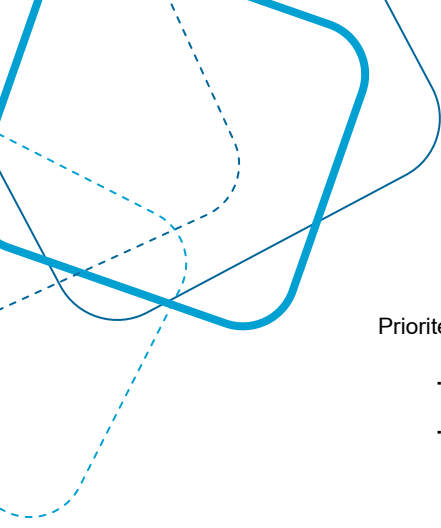
Suite à la perte subite de M. Yves Pontbriand au mois de février 2012, l'ensemble des opérations a été assumé par Mme Line Mérette avec l'appui de M. Robert Comtois, secrétaire-trésorier, sans eux il aurait été très difficile de poursuivre les activités quotidiennes. Un gros merci également aux membres du conseil d'administration qui ont, eux aussi, participé à maintenir le niveau de service pour assurer cette douloureuse transition.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs activités ont été ciblées :

- Poursuivre la mise à jour de la banque de données des protocoles et autres documents pertinents.
- Organiser et tenir des rencontres mobilisatrices avec les associations membres afin de poursuivre de bonnes relations.
- Maintenir le guichet unique.
- Assurer et actualiser les services de soutien juridique.

Réalisations 2011-2012

- Poursuite de la mise à jour de la banque de données (protocoles de travail).
 - *Nous avons actuellement cinquante-cinq protocoles de travail déposés sur le site Web de la Fédération, à la rubrique « Membres seulement ». Si vous n'avez pas votre code d'accès, bien vouloir vous adresser à notre secrétariat.*
- Quelques rencontres ont été tenues avec des associations de certaines municipalités pour leur permettre de cheminer dans leur dossier (informations générales, renouvellement d'adhésion, etc.).



Priorités 2012-2013

- Poursuivre la mise à jour de la banque de données et optimiser la consultation.
- Organiser et tenir des rencontres mobilisatrices avec les associations membres et trouver des façons de susciter l'intérêt pour la cause de la Fédération.



4^e priorité : OBTENIR UN FINANCEMENT ADÉQUAT

Programme : FINANCEMENT

Responsable : Robert Comtois

But : Assurer l'autonomie financière de la FACMQ,

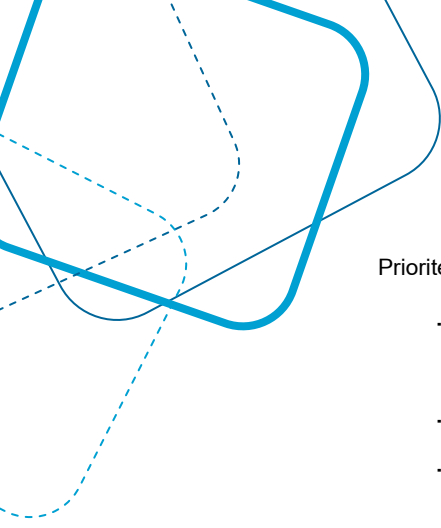
Objectif : Obtenir les ressources financières nécessaires au bon fonctionnement de la FACMQ et à la mise en œuvre de sa mission.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs activités ont été ciblées :

- Instaurer et mettre à jour un instrument de contrôle qui permet d'identifier les revenus et dépenses attribuables à la Table de concertation.
- Élaborer un budget équilibré en tenant compte des budgets des programmes respectifs et des cotisations des membres.
- Assurer le suivi du budget en fonction des programmes adoptés.

Réalisations 2011-2012

- Un budget équilibré a été élaboré en tenant compte des budgets des programmes respectifs et des cotisations des membres.
 - *Analyse des prévisions budgétaires tenant compte des priorités de l'organisation et des services aux membres.*
 - *Implication des responsables de programme dans les prévisions budgétaires et le respect des montants alloués.*
- Assurer le suivi du budget en fonction des programmes adoptés.
 - *À chacune des rencontres du conseil d'administration, un bilan des états financiers est toujours présenté avec un suivi sur les dépenses encourues.*



Priorités 2012-2013

- Élaborer un budget équilibré en tenant compte des budgets des programmes respectifs et des cotisations des membres.
- Définir une politique sur les pratiques administratives.
- Assurer le suivi du budget en fonction des programmes adoptés.



5^e priorité : ANALYSER LA STRUCTURE DE LA FACMQ

Programme : GOUVERNANCE

Responsable : Michel Laliberté

But : Adapter la FACMQ à sa nouvelle réalité.

Objectifs : Procéder à l'évaluation du fonctionnement organisationnel de la Fédération.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs activités ont été ciblées :

- Recueillir, analyser et évaluer les données et les statistiques sur notre fonctionnement et nos services.
- Tenir une journée d'étude avec une ressource spécialisée pour analyser notre fonctionnement et définir les moyens à mettre en place pour optimiser nos activités et services afin de garantir la pérennité et le développement de la Fédération.

Réalisations 2011-2012

- Mise en pratique des règles de gouvernance.
 - *Les règles de gouvernance ont été suivies et aucune modification n'a été nécessaire.*
- Réorganisation du secrétariat
 - *Suite au décès prématuré de M. Pontbriand, les priorités ont été axées sur le remplacement rapide du poste de secrétaire, le transfert des connaissances et des données afin d'assurer la continuité de la Fédération et le maintien des services aux membres.*

Priorités 2012-2013

- Réviser et mettre à jour les règles de gouvernance de la Fédération.



→ Procéder à une évaluation du fonctionnement du Conseil d'administration et de ses pratiques de gouvernance :

- *Définir notre structure de fonctionnement.*
- *Déterminer les services réalisés à l'interne et ceux confiés à l'externe.*
- *Évaluer les services requis pour le fonctionnement et le service aux membres.*
- *Préciser nos besoins en termes de ressources humaines et matérielles.*
- *Cerner notre vision commune de l'organisation à long terme.*
- *Préciser à l'aide d'un plan de développement nos attentes en matière de permanence et de service afin de garantir la pérennité et le développement de la Fédération.*



6^e priorité : ADOPTER UN PLAN DE COMMUNICATION

Programme : COMMUNICATION

Responsable : Mélanie Côté

But : Positionner la FACMQ en fonction de son plan stratégique en tenant compte de sa mission, de sa vision et de ses valeurs.

Objectif : Promouvoir la FACMQ auprès de l'ensemble des cadres municipaux du Québec ainsi qu'auprès des instances gouvernementales.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs activités ont été ciblées :

- Déterminer un budget et élaborer un plan de communication.
- Optimiser les moyens de communication actuels : l'*Info-cadre* et le site Web.
- Revoir les outils promotionnels.
- Distribuer ces outils auprès des associations membres, des associations non-membres, des partenaires et autres associations.

Réalisations 2011-2012

- Envois périodiques du bulletin d'information l'*Info-cadre* aux membres.
- Mise à jour régulière du site Web.

Priorités 2012-2013

- Poursuivre la mise à jour des outils promotionnels aux fins de distribution auprès des associations membres.
- Effectuer une mise à jour continuelle du site Web afin d'assurer que l'information présente est pertinente et à jour.



Rapport du procureur

SERVICES JURIDIQUES DE LA FÉDÉRATION RENDUS EN 2011-2012

L'année 2011-2012 fut une année fort occupée. On note une hausse importante des cas de destitution.

Cette hausse est due en bonne partie au fait que plusieurs municipalités ont procédé à des réorganisations administratives qui ont fragilisé l'emploi de plusieurs cadres. Ces derniers devaient faire face à des mutations ou des rétrogradations souvent équivalentes à des destitutions.

Naturellement, nous retrouvons aussi des cas de harcèlement ainsi que beaucoup de problèmes diversifiés qui ont fait l'objet d'opinions, de conseils ou d'accompagnements.

Les associations hésitent de moins en moins à référer les dossiers afin d'obtenir un éclairage externe pour faire face aux problèmes auxquels elles sont confrontées.

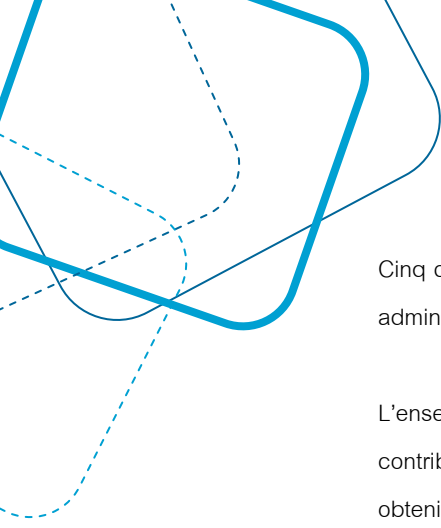
DOSSIERS INDIVIDUELS

Treize dossiers de destitution nous ont été soumis.

Ce fut de loin l'année la plus occupée en cette matière. Cependant, comme nous l'avons déjà souligné, un bon nombre de ces cas étaient liés à des réorganisations administratives.

Sur les treize cas recensés, sept étaient des cas de destitution pure et simple. Quatre ont fait l'objet de plaintes à la Commission des relations du travail et deux de ceux-ci ont atteint le stade des procédures.

Dans les quatre cas, des règlements sont intervenus à la satisfaction des cadres concernés. Les trois autres cas de destitution simple ont été réglés à la satisfaction des cadres impliqués avant que le dépôt d'une plainte soit nécessaire.



Cinq cas de destitution liés à des mutations ou des rétrogradations faisant suite à des réorganisations administratives ont été traités.

L'ensemble de ces dossiers a été réglé dans le cadre des processus de réorganisation. Nous avons contribué à ce que les droits des personnes touchées soient respectés et, de façon générale, ils ont pu obtenir le maintien des avantages liés à leur ancien emploi, tant au niveau de la rémunération qu'aux autres avantages sociaux.

Le dernier cas de destitution touche un dossier déjà ouvert en 2010-2011 qui a connu son dénouement au cours de la dernière année et pour lequel nous avons dû intervenir afin de faire respecter l'entente initiale, de manière à ce que le cadre obtienne le traitement fiscal le plus avantageux, tel que prévu, au départ, à la transaction.

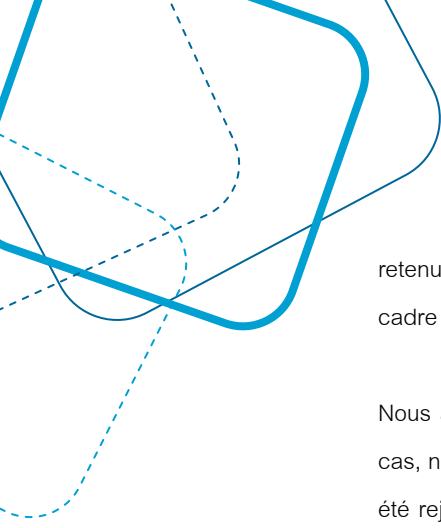
Les villes touchées sont principalement les villes de Lévis, de Victoriaville, de Saint-Jérôme et de Kirkland.

Nous avons contribué à analyser un dossier d'assurance salaire de longue durée afin de permettre au cadre de maintenir sa couverture d'assurance et son lien d'emploi. Ce dossier était issu de la ville de Boisbriand. Un dossier, en partie similaire, a aussi été traité à Saint-Jérôme.

En matière de harcèlement, la Fédération a participé à la défense de ses membres et a déposé, entre autres, une plainte de harcèlement dans un dossier qui s'est réglé au stade des auditions. Les villes touchées étaient celles de Lévis et de Kirkland.

En ce qui concerne les mesures disciplinaires, la Fédération est intervenue afin de protéger les droits des individus dans quatre dossiers touchant les villes de Victoriaville, Les Cèdres, Kirkland et Lévis.

Dans un autre ordre d'idée, la Fédération a poursuivi une défense dans un dossier déjà en cours. Il s'agissait d'une plainte de harcèlement logée à l'encontre des officiers d'une association dont un de ses membres s'était plaint. Il s'agissait, en fait, de plaintes de harcèlement qui découlaient de l'insatisfaction de ce membre quant au traitement de son dossier. Les plaintes n'ont finalement pas été



retenues, suite aux représentations faites par le procureur assigné au dossier par la Fédération dans le cadre du processus et de l'analyse des plaintes en question.

Nous avons aussi soutenu trois autres cadres qui étaient aussi accusés de harcèlement. Dans deux cas, nous avons obtenu que la Ville prenne fait et cause pour les cadres en question et les plaintes ont été rejetées. Dans l'autre, la personne a pu faire rejeter la plainte au stade de l'enquête préliminaire après que nous l'ayons conseillée. Les villes touchées étaient Lévis et Trois-Rivières.

Nous avons accompagné certaines associations relativement à des questions de réévaluation de poste et nous sommes aussi intervenus dans des questions d'application du protocole d'entente, suite à des mésententes quant à leur interprétation. Les villes concernées sont Kirkland, Lévis et Victoriaville.

En terminant, nous avons soutenu les associations dans la défense de dossiers individuels en lien avec des questions relatives à l'application des régimes de retraite. Dans un cas particulier, une action est actuellement en cours afin de récupérer des montants payés en trop au moment du rachat des années de service.

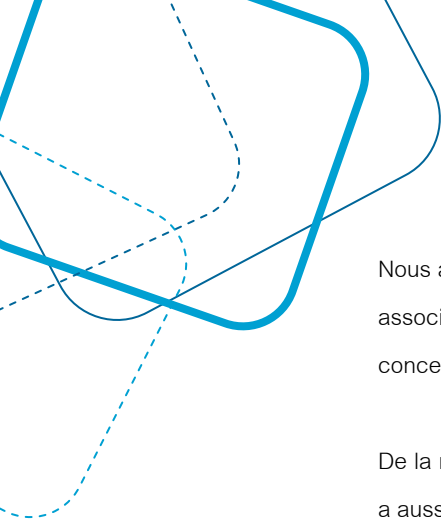
DOSSIERS ASSOCIATIFS

Nous avons assuré le suivi d'une plainte en équité salariale déposée par un cadre auprès des autorités compétentes. Elle fut finalement rejetée. Ce dossier concerne la ville de Lévis.

Nous avons assuré le suivi sur un dossier lié à la rémunération de certains cadres directeurs de la ville de Lévis.

Dans cette même ville, nous avons participé à l'élaboration de la stratégie concernant la négociation du contrat de travail individuel d'un membre de l'association.

Nous avons participé à élaborer la stratégie afin de permettre le règlement d'un cas de diffamation d'un cadre par un élu.



Nous avons effectué le suivi d'un dossier civil qui aurait pu entraîner des retombées négatives pour une association en matière de devoir de représentation. L'action a été finalement rejetée. L'association concernée était celle de la ville de Repentigny.

De la même manière, nous avons aussi effectué un suivi de dossier à Valleyfield. L'action du plaignant a aussi été rejetée.

Nous soutenons les associations de l'Île Perrot, de Deux-Montagnes, de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, de Victoriaville et de Saint-Jérôme dans le cadre de la négociation de leur protocole de travail. Nous avons aussi aidé les représentants de l'Association de la ville de Repentigny à résoudre un problème survenu en cours de négociation qui aurait pu entraîner un conflit potentiel avec la direction générale et les élus de la municipalité.

Nous avons rendu des opinions, entre autres, à la ville de Saint-Jérôme et de Valleyfield relatif à la politique de gestion contractuelle. Nos conseils ont permis la révision de ces politiques à la satisfaction des associations concernées.


Nous avons conseillé les cadres de Pointe-Claire en lien avec des ententes concernant les régimes de retraite où nous avons, avec l'aide de nos actuaires, procédé à des calculs permettant aux cadres impliqués de mieux exercer les choix auxquels ils étaient confrontés.

Nous avons participé à la ville de Lévis à la négociation d'une entente relative à un congé sans solde et au maintien du lien d'emploi d'un cadre qui désirait œuvrer pour un certain temps dans le secteur privé.

Une autre opinion a été émise pour un cadre en lien avec les élections municipales.

Nous conseillons l'Association des cadres de la ville de Lévis afin de soutenir un cadre désireux d'obtenir une entente de transfert du régime de retraite de son ancien employeur au régime de retraite de la ville de Lévis.

Nous avons conseillé l'Association de la ville de Trois-Rivières en lien avec des problèmes de détermination du statut de cadre ou de salarié.



Finalement, nous avons aidé l'Association des cadres de la ville de Chambly à constituer une association.

DOSSIERS DE LA FÉDÉRATION

En ce qui concerne la Fédération, nous avons assuré le suivi des dossiers juridiques et assumé une partie de la gestion des dossiers litigieux avec l'assureur concernant des questions de couverture.

Nous avons aussi conseillé la Fédération et sa présidence relativement à plusieurs sujets.

Nous avons participé à l'élaboration de la stratégie touchant la reconnaissance législative des cadres menée par la table de concertation. Nous avons rédigé des projets de loi visant à amender la *Loi sur les cités et villes* et le *Code municipal* afin de permettre la reconnaissance des associations de cadres.

Nous avons aussi participé à la rédaction du mémoire de la Fédération à l'UMQ dans le cadre de son Livre blanc sur l'avenir des municipalités. Nous accompagnons les dirigeants de la Fédération pour préparer la rencontre de consultation qui doit avoir lieu avec les responsables de l'UMQ.

Nous avons assuré le suivi de l'ensemble des dossiers juridiques auprès du conseil d'administration et nous avons aussi participé aux discussions concernant l'analyse de la structure de cette dernière.

Finalement, nous avons commencé à analyser l'entente relativement à la modification des régimes de retraite pour les cadres du secteur public qui a été négociée avec le gouvernement du Québec. Nous pensons que certaines pistes de solution pourraient être applicables dans l'avenir pour les cadres de la Fédération.



CONCLUSION

Les différentes associations communiquent de plus en plus régulièrement avec la Fédération afin d'obtenir des conseils et des opinions sur une foule de sujets, y compris l'accompagnement dans certains dossiers plus que sensibles, afin d'élaborer des stratégies susceptibles de permettre l'atteinte de leurs objectifs.

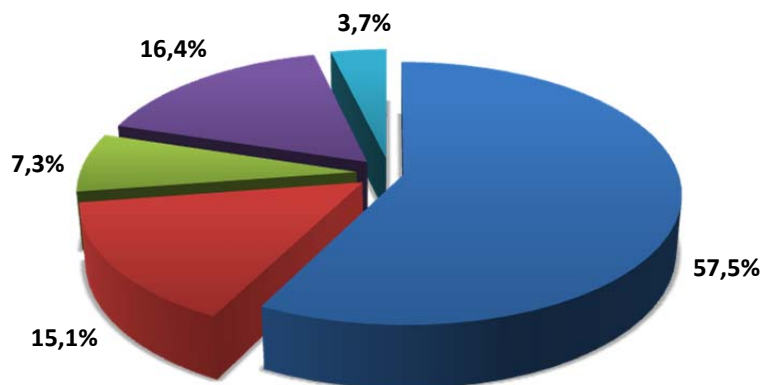
L'accès à des conseils juridiques est une question de plus en plus sensible pour les dirigeants des associations et nous sommes heureux de pouvoir les aider et les appuyer dans leurs démarches. Nous pensons que ceux-ci apprécient le soutien offert par la Fédération à cet égard.

En terminant et conformément à notre tradition, nous profitons de cette occasion pour remercier tous les bénévoles œuvrant dans les différentes associations de cadres et aux membres de la Fédération qui consacrent, sans compter, leur temps et leur énergie à défendre leurs confrères et consœurs et à faire progresser, dans les différentes municipalités, l'esprit de partenariat que la Fédération souhaite développer avec les municipalités du Québec.

Me Jean Bernier

Procureur de la Fédération des associations de cadres municipaux du Québec

Répartition des dépenses



SERVICES AUX MEMBRES (57,5 %)

- Assurance protection juridique
- Réassurance
- Soutien direct aux associations locales
 - *Frais juridiques*
 - *Évaluation de poste*
 - *Aide à la négociation*
 - *Démarrage d'association*
 - *Actuaire*
 - *Expert en rémunération*
- Communication
 - *Bulletin Info-cadre*
 - *Bulletin Info-express*
 - *Lobbying*
 - *Mémoire*

FRAIS DE RÉUNION ET DE REPRÉSENTATION (15,1 %)

- Rencontres du conseil d'administration
- Rencontres de la Table de concertation
- Rencontres avec les différentes instances gouvernementales (provinciale et municipale)

FRAIS D'ADMINISTRATION (7,3 %)

- Assurance commerciale et responsabilité
- Formation
- Services téléphoniques
- Frais de bureau, papeterie, poste, fournitures
- Loyer
- Site Web
- Vérificateur financier

SALAIRE ET CHARGE SOCIALE (16,4 %)

- Secrétariat

TABLE DE CONCERTATION (3,7 %)

- Cotisation à la Table de concertation



Table de concertation

HISTORIQUE

Depuis plusieurs années, les associations de cadres municipaux souhaitent se doter d'une structure commune regroupant le plus grand nombre possible d'associations à l'échelle du Québec.

À l'initiative des associations de cadres des villes de Laval, Montréal et Québec, ainsi que de la Fédération des associations de cadres municipaux du Québec, la première réunion de table de concertation fut tenue à Trois-Rivières, le 19 janvier 2007.

Le regroupement répond aux attentes exprimées par plusieurs associations. Il offre une occasion de mobiliser, regrouper et partager les expériences vécues par les associations pour se donner une vision commune élargie.

La Table de concertation se veut une structure souple et peu contraignante. Elle favorise les interrelations et le partage des préoccupations.

CALENDRIER DES RENCONTRES 2011-2012

Membres de la table de concertation

→ 22 mars, 14 juin et 8 novembre 2012

Sous-comité de la table de concertation

→ Rencontres : 21 mars, 13 juin et 7 novembre 2012

→ Principaux sujets et dossiers traités

- *Document Bilan – 2007 à 2012*
- *Suivi de la démarche concernant les rencontres avec : UMQ, FQM, ADGMQ, ADMQ, ADGMRCQ, MAMROT*



- *Dossier de la démarche de reconnaissance : suivi rigoureux à chaque rencontre*
- *Discussion sur la pérennité de la table de concertation et futurs dossiers à traiter*
- *Discussions sur les régimes de retraite.*
- *Présentation de Morneau Shepell sur les tendances à venir concernant les fonds de pension municipaux.*
- *Présentation de SAI sur les erreurs à éviter et les concessions les moins difficiles à accepter sur les régimes de retraite.*
- *Dossier de la démarche de reconnaissance (MAMROT) : une rencontre en 2011-2012*
- *Présentation de Me Sauvageau, de l'Association de la ville de Laval, sur les démarches mises de l'avant pour assurer la pérennité de la structure existante et solutionner la problématique des cadres permanents qui ne sont pas membres de l'association.*



Liste des associations

affiliées à la table de concertation

ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE BOISBRIAND	32
ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE CHAMBLY	17
ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE DEUX-MONTAGNES	11
ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE GRANBY	31
ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE KIRKLAND	22
COMITÉ DES RELATIONS PROF. DES EMPLOYÉS-CADRES DE LA HAUTE MAURICIE (LA TUQUE)	28
ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE LAVAL.....	200
ASSOCIATION DES CADRES DE VILLE DE L'ÎLE-PERROT	17
ASSOCIATION DES CADRES DE LA MUNICIPALITÉ LES CÈDRES INC.....	5
ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE LÉVIS.....	122
ASSOCIATION DES CADRES DE LONGUEUIL.....	118
ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE MONTRÉAL	750
ASSOCIATION DES CONTREMAÎTRES MUNICIPAUX EMPLOYÉS PAR LA VILLE DE MONTRÉAL INC.	125
ASSOCIATION DU PERSONNEL DE DIRECTION DE LA VILLE DE QUÉBEC.....	296
REGROUPEMENT DES EMPLOYÉS-CADRES DE LA VILLE DE REPENTIGNY	82
ASSOCIATION DES CADRES MUNICIPAUX DE LA VILLE DE SAGUENAY	150
ASSOCIATION DES CADRES MUNICIPAUX DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME	64
ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC.....	12
ASSOCIATION DES CADRES DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD.....	48
ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE SHAWINIGAN	28
ASSOCIATION DU PERSONNEL-CADRE DE LA VILLE DE SHERBROOKE	181
ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE SOREL-TRACY.....	28
ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES 2002.....	111
ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE VICTORIANVILLE	47

TOTAL DES MEMBRES : 2 525



Liste des associations *membres*

ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE BOISBRIAND

Denis LeChasseur, président

ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE CHAMBLY

René Gauvreau, président

ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE DEUX-MONTAGNES

Josée Maurice, secrétaire

ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE GRANBY

Sylvain Flibotte, président

COMITÉ DES RELATIONS PROF. DES EEMPL. CADRES DE LA HAUTE MAURICIE (LA TUQUE)

Yves Martel, président

ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE L'ÎLE-PERROT

Michel Leduc, président

ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE KIRKLAND

Mélanie Côté, secrétaire

ASSOCIATION DES CADRES DE LA MUNICIPALITÉ LES CÈDRES INC.

François Robillard, président

ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE LÉVIS

André Lemire, président

REGROUPEMENT DES EMPLOYÉS-CADRES DE LA VILLE DE REPENTIGNY

Sylvain Grenier, président

ASSOCIATION DES CADRES MUNICIPAUX DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

Serge Côté, président



ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

Claude Rémillard, président

ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

Marc Tremblay, président

ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE SHAWINIGAN

Stéphane Lahaie, président

ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE SOREL-TRACY

Fernand Robichaud, président

ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES 2002

Paul Corriveau, président

ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE VICTORIAMILLE

Pierre Rousseau, président

Partenaires



La Capitale
Assurances générales

Laplante & Associés



OPTIMUM[®]
Optimum Actuaires & Conseillers inc.



Communication
Lanaudière inc.
Communications stratégiques et relations publiques



**FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS
DE CADRES MUNICIPAUX DU QUÉBEC**

1155, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) H3B 2K4
Téléphone : 514 526-3535 ou 1 888 584-3535
info@facmq.qc.ca | www.facmq.qc.ca